

**REFERENTIEL D'INTERVENTION
SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE
DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP MENTAL**

SOMMAIRE

1^{ère} partie : En introduction

Avant-propos

Préalables à l'utilisation du référentiel

La démarche projet

2^{ème} partie : Les pistes de réflexion

Piste de réflexion 1

Qui est impliqué dans la mise en œuvre d'un projet sur la vie affective et sexuelle ?

Piste de réflexion 2

Le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour dans tout ça ?

Piste de réflexion 3

Quelles sont les raisons de la mise en œuvre d'un projet sur la vie affective et sexuelle ?

Piste de réflexion 4

L'adoption d'un langage commun pour tous les professionnels ?

Piste de réflexion 5

Réfléchir à plusieurs ?

Piste de réflexion 6

Quel travail avec les parents ?

Piste de réflexion 7

La définition des objectifs du projet sur la vie affective et sexuelle ?

Piste de réflexion 8

La mise en œuvre du projet ?

Piste de réflexion 9

Quelles formes de prise en compte de la vie affective et sexuelle ?

Piste de réflexion 10
Questions d'organisation ?

Piste de réflexion 11
Quel contenu choisir ?

Piste de réflexion 12
Le rôle de ou des animateur(s) ?

Piste de réflexion 13
Avez-vous pensé à l'évaluation ?

3^{ème} partie : Ressources

Fiche « Lois »

Fiche « Lieux ressources »

Fiche « Formations »

Fiche « Outils pédagogiques »

Fiche « La démarche projet »

Bibliographie

1^{ère} partie
En introduction



Jusqu'à la seconde moitié du XXème siècle, la sexualité des personnes en situation de handicap mental était niée et peu prise en compte par les politiques sociales et sanitaires. Comment pouvons-nous, en tant que professionnels, assimiler des êtres vivants à des anges ou des démons et rester dans l'ignorance ? Comme tout individu, les personnes en situation de handicap ont des droits, notamment vis-à-vis de la sexualité.

Grâce à des initiatives, réflexions, publications et législations, les mentalités ont clairement évolué. Cependant une méconnaissance de la sexualité, un manque de compétences des professionnels, des craintes des parents, la réalité de la vie en établissement spécialisé sont des obstacles à l'accès à une vie affective et sexuelle.

Il n'existe pas de directives précises concernant la mise en place de projet sur la vie affective et sexuelle dans des établissements spécialisés. Or au cours des 10 dernières années, des établissements spécialisés se sont investis dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les professionnels s'aperçoivent que les questions et besoins des personnes en situation de handicap sont ignorés. Certains rencontrent des difficultés à la mise en place de projet : comment mobiliser les équipes ? Faire évoluer les représentations sur la sexualité ? Comment intégrer le projet à la vie de l'établissement ? La compétence des professionnels ? Le manque de ressources ?

L'IREPS Ile de France (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) forme et accompagne des professionnels à la mise en place de projet sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. L'IREPS Ile de France souhaite ainsi valoriser, rendre plus lisible et harmoniser ces actions, en créant un référentiel d'intervention régional.

Un comité de pilotage, regroupant des professionnels d'IME, foyers d'hébergement (éducateur spécialisé, infirmière, directeur d'établissement), de psychologue, sociologue, sexologue, de Conseil Général (95 et 91), a réfléchi à l'importance et à la création d'un référentiel pratique et utilisable par tous les professionnels.

Les **objectifs du référentiel** sont les suivants :

- Permettre aux professionnels d'enclencher une réflexion sur la thématique de la vie affective et sexuelle
- Accompagner les professionnels à la construction d'un projet sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap mental
 - Apporter des ressources et des outils aux professionnels

Ce référentiel s'adresse aux professionnels souhaitant mettre en place un projet sur la vie affective et sexuelle auprès de personnes en situation de handicap mental : que vous travailliez en établissements spécialisés type IME, IMPro, ESAT, MAS, foyer de vie, que vous soyez éducateur spécialisé, infirmier, directeur, psychologue, aide médico-psychologique. Ce référentiel peut également être utile aux professionnels extérieurs aux établissements et intervenant à leur demande.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une norme ou d'un idéal à atteindre, mais bien une base de réflexion, de travail, et chaque professionnel peut l'adapter. De plus, nous n'avons pas souhaité faire intervenir de facteur « temps ». Chaque professionnel peut ainsi avancer, réfléchir et agir à son rythme.

Ce référentiel est constitué de 13 fiches intitulées « Piste de réflexion ». L'objectif est de favoriser l'émergence de questions de la part des professionnels. Il peut également s'agir d'une réflexion, un cheminement qui va permettre aux professionnels d'aboutir à l'élaboration d'un projet au sein de leur établissement, dans les meilleures conditions possibles.

Il comporte également une partie « Ressources » composée de fiches « Lois » qui permettront de faire le point sur la législation concernant la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap mental (vie privée/place des établissements spécialisés/les mineurs/droit à une vie affective et sexuelle/règlement intérieur...), « Lieux ressources » permettant aux professionnels d'identifier les lieux et personnes ressources mais aussi des sites internet pouvant être repris auprès des personnes en situation de handicap, « Formations » sur la vie affective et sexuelle, « Outils pédagogiques » une liste non exhaustive de supports, jeux, ouvrages pouvant être utilisés auprès des personnes en situation de handicap mental, « Bibliographie » et « Démarche projet » pour sensibiliser les professionnels à la méthodologie de projet.

Ce référentiel a pour but d'amener les professionnels à se questionner sur cette thématique, il peut alors être accessible à tout professionnel.

Ce référentiel peut être utilisé dans son ensemble, étape par étape (Cf. Piste de réflexion), ou faire l'objet d'un choix parmi celles qui posent davantage de difficultés au sein d'un établissement ou dans le cas de la mise en œuvre d'un projet. Le référentiel peut s'appliquer directement à un projet, au plus près des préoccupations et questionnements.

2^{ème} partie

Les pistes de réflexion



Qui est impliqué dans la mise en œuvre d'un projet sur la vie affective et sexuelle ?



ELEMENTS DE REponse

Afin que votre projet se déroule dans des conditions optimales, il nous semble important d'obtenir l'adhésion de tous, c'est à dire :

- L'équipe de direction et administrateurs de votre association
- L'équipe de direction de l'établissement
- L'équipe encadrante

Vous devez avant tout connaître les orientations et les prérogatives de la direction générale de l'association et des administrateurs. Ils pourront également vous apporter des informations juridiques et éthiques.

L'équipe de direction de l'établissement doit bien sûr donner son accord et être favorable à ce type de projet sans quoi le projet ne pourra être réalisé ; sa place est également un soutien face aux parents pouvant être réfractaires au projet.

Comme tout projet, l'adhésion de l'ensemble de l'équipe doit être requise. Des expériences nous ont montré que si toute l'équipe n'est pas porteuse du projet, celui-ci ne pourra pas fonctionner et encore moins être pérenne. En effet si le projet ne remporte pas l'adhésion de tous, des freins ou limites peuvent être observés : difficulté pour trouver un lieu, mauvaise organisation des plannings, mauvaise communication auprès des personnes en situation de handicap, méconnaissance de ce qui est abordé et discuté dans des animations de groupe... Les résistances peuvent être multiples : thématique pouvant être gênante ou ressentie comme déplacée, professionnel mal à l'aise, non reconnaissance du rôle, manque de temps, thématique non prioritaire...

Il s'agit avant tout d'un travail pluridisciplinaire, où chaque profession y trouve sa place.

De plus il est impératif qu'un professionnel ne soit pas seul pour mener un projet. Il est préférable qu'un groupe de professionnels soit créé (Cf Piste de réflexion 5).

EN PRATIQUE

Avant toute chose, le temps est un élément essentiel : il est indéniable qu'un processus de maturation sur ces questions sensibles est indispensable et que tout le monde ne s'approprie pas ce travail à la même vitesse.

Le ou les professionnels à l'initiative du projet peuvent présenter le référentiel au reste de l'équipe, démontrer l'importance d'un tel projet et ainsi proposer un travail de réflexion plus approfondie (Cf Piste de réflexion 3).

Un travail de recherche en amont peut réellement aider à faire tomber des résistances : savoir de quoi l'on parle, démontrer l'importance du projet, présenter l'expérience d'autres établissements...

Cette étape peut se faire à l'aide d'un professionnel extérieur (Cf Ressources).

A RETENIR

Afin de bénéficier d'un climat favorable, obtenir la validation du projet par :

- L'équipe de direction et administrateurs de l'association
- L'équipe de direction de l'établissement
- L'ensemble de l'équipe encadrante

Le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour dans tout ça ?



ELEMENTS DE REponse

La prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies dans les établissements spécialisés vient bouleverser et interroger le fonctionnement institutionnel et remettre en cause les textes institutionnels.

Bien souvent, la vie affective et sexuelle n'est mentionnée que par l'absence de rapport sexuel au sein de l'établissement ou de démonstration affective. Une réflexion se met alors en place afin d'ajuster les différents outils (projet d'établissement, règlement de fonctionnement et contrat de séjour). Ces modifications peuvent faire apparaître l'existence de la prise en compte de la vie affective et sexuelle par la mise en place d'une réflexion en équipe sur cette thématique, par la prise de conscience des professionnels qui souhaitent se former, ou par la volonté de réaliser des séances d'animation de groupe.

L'intérêt est bien sûr d'uniformiser le discours prononcé lors de la prise en compte de la vie affective et sexuelle et les comportements autorisés ou non au sein de l'établissement. Il nous semble compliqué de parler affectivité et relationnel si au sein de l'établissement il est interdit de se tenir la main ou de s'embrasser (sans que cela soit irrespectueux pour les autres).

Cela permet également d'aborder le comportement des professionnels qui doit être en adéquation avec le règlement de fonctionnement. Par exemple, il est interdit aux jeunes d'un IME de s'embrasser sur la joue (de démontrer son affection pour quelqu'un) alors que les professionnels se disent bonjour chaque matin en se faisant la bise devant les jeunes.

La notion d'intimité sera très présente. Le positionnement des professionnels face aux usagers (et inversement) peut aussi être discuté : par exemple, pour le respect de l'intimité de tous, il est préférable de frapper aux portes, d'attendre l'autorisation d'entrer.

EN PRATIQUE

Le projet d'établissement :

L'inscription de la dimension affective et sexuelle dans le projet d'établissement permettra de garantir sa légitimité et de protéger également les professionnels. Il est indispensable qu'un consensus soit trouvé, non seulement dans l'institution mais aussi

avec les représentants légaux des personnes en situation de handicap. La loi faisant obligation de la révision du projet tous les 5 ans, elle incite à un travail régulier de réexamen. Travailler à une formulation concernant la prise en compte de la vie affective et sexuelle est un excellent exercice collectif.

Le règlement de fonctionnement :

La rédaction d'une partie se référant aux comportements liés à l'affectivité et la sexualité des personnes accueillies et des professionnels est une référence pour que les positions institutionnelles ne soient pas rediscutées à chaque manifestation affective. Cela ne doit pas être un travail théorique mais bien se faire à partir des réalités vécues par les équipes.

Le contrat de séjour :

Si la vie affective et sexuelle est appréhendée comme faisant partie intégrante de l'accompagnement, les contrats de séjour (ou projets personnalisés) doivent naturellement inclure cette dimension. C'est même l'étape ultime d'une réelle prise en compte. Il est alors possible de faire le point avec la personne accompagnée sur ses désirs, ses besoins, ses difficultés, et l'accompagner dans la mise en place de solutions personnalisées qui lui permettent de mener une vie épanouie au regard de ses attentes et des possibilités réelles.

On pourrait également aborder la question de la vie affective et sexuelle dans le *livret d'accueil* qui est notamment remis lors de portes ouvertes ou visites de l'établissement aux personnes en situation de handicap et aux familles.

Toutes ces réflexions peuvent être abordées lors du conseil de vie social qui a pour objectif de favoriser la participation et l'expression des personnes en situation de handicap ainsi que leur famille ou tuteur et de les associer à l'élaboration ou à la modification du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement.

A RETENIR

- Apporter une cohérence entre le projet sur la vie affective et sexuelle, le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour.

Quelles sont les raisons de la mise en œuvre d'un projet sur la vie affective et sexuelle ?



ELEMENTS DE REponse

Il s'agit de l'étape de diagnostic ou état des lieux qui va ainsi vous permettre de réfléchir au sens de votre projet. C'est un temps essentiel dans la préparation du projet. Elle a pour objectif d'appréhender une situation dans sa globalité, d'interroger les comportements et les représentations de chacun. Elle permet de sélectionner les domaines d'intervention et de justifier le choix des priorités et des objectifs.

La mise en œuvre d'un projet s'exprime par une problématique, un besoin d'une population ciblée, une situation concrète. Elle permet également de s'assurer de la faisabilité (financière, humaine, technique) et des ressources internes et externes (partenaires) qui seront nécessaires à la réalisation du projet.

EN PRATIQUE

Un état des lieux peut se faire par la réalisation de questionnaires ou d'entretiens qui permettront de déterminer les caractéristiques et les besoins de votre public, ou de recueillir les attentes des professionnels de votre structure. Il s'agit également d'analyser l'environnement (lieu de vie) du public concerné.

Cette étape peut vous permettre de réaliser des recherches bibliographiques afin de vous documenter sur ce qui est déjà mis en place dans d'autres structures (forces et faiblesses d'expériences du même type), sur la thématique (par exemple pouvant attester l'existence des besoins du public).

Il est également pertinent de vous informer sur l'historique de votre structure en lien avec cette thématique (activités, projet d'établissement, compte rendu de réunion).

A RETENIR

- Un projet n'est jamais mis en place par hasard
- Mais doit s'appuyer sur une analyse de la situation dans laquelle évolue des personnes, des professionnels
- Aidez-vous de la littérature et des centres ressources

L'adoption d'un langage commun pour tous les professionnels ?



ELEMENTS DE REponse

Lorsque l'on aborde la thématique de la vie affective et sexuelle, il est primordial d'avoir le même langage : savoir de quoi l'on parle afin d'harmoniser le discours des professionnels auprès des personnes en situation de handicap.

La réflexion aborde différents points :

- Nos représentations de la sexualité. Que posons-nous comme mots sur la thématique de la sexualité ? Le travail est de réfléchir en équipe sur notre signification du terme sexualité. Les représentations peuvent être très variées et il est important d'y réfléchir avant d'accompagner votre public. Ecouter ce que pensent les autres pour une plus large ouverture d'esprit et pour être prêt à entendre ce qui sera abordé dans les séances d'animation par exemple.
- Les limites personnelles et professionnelles de l'accompagnement. Qu'est-ce que je suis en mesure d'entendre ? La sensibilité du professionnel sur cette thématique dépend de chacun et il est important de savoir où la nôtre se situe. De plus ceci est important afin de ne pas laisser de question sans réponse. En effet, un professionnel est en mesure de dire qu'il ne peut pas répondre mais qu'il peut se renseigner et/ou orienter la personne vers d'autres professionnels ou lieux ressources. De plus le professionnel doit être préparé aux révélations qui peuvent être faites par les personnes en situation de handicap mental. Une réflexion est à mettre en place également au niveau institutionnel sur les limites éthiques de l'accompagnement.
- La connaissance de la thématique. Plusieurs items peuvent être associés à la thématique de la vie affective et sexuelle : la contraception, les IST, la relation amoureuse, le plaisir, les émotions, les conduites à risques, le désir de grossesse, la parentalité... La connaissance de ces thèmes doit faire partie des compétences et connaissances des professionnels qui souhaitent eux-mêmes mettre en place des animations de groupe ou des groupes de parole sur la vie affective et sexuelle.

D'autres points peuvent être approfondis pour une meilleure connaissance du handicap en lien avec la thématique de la vie affective et sexuelle : le développement psycho-affectif de la naissance à l'âge adulte, l'identité sexuelle.

Dans la partie « Ressources », vous trouverez plusieurs offres de formations ainsi que des supports/outils pédagogiques ou des guides d'accompagnement.

EN PRATIQUE

Il s'agit de réflexion à réaliser en équipe. En effet même si l'accompagnement à la vie affective et sexuelle n'est réalisé que par certains professionnels, toute l'équipe encadre et évolue avec les personnes accueillies dans les établissements.

Ces réflexions peuvent être menées par un professionnel de l'établissement ou par des intervenants extérieurs. Ces derniers ont comme avantage d'apporter un regard extérieur et de n'être pas intégrés à la vie de l'établissement.

Des formations peuvent être organisées au sein de votre établissement ou les professionnels peuvent participer à des formations réalisées par des organismes agréés (Cf fiche « Formations »).

A RETENIR

- Connaitre ses limites
- Réfléchir à ses propres représentations
- Échanger avec les autres professionnels
- Être au clair sur ce que l'on entend par « vie affective et sexuelle »
- Importance de la formation continue

Réfléchir à plusieurs ?



ELEMENTS DE REponse

Comme nous l'avons signifié dans la Piste de réflexion 1, il est impératif qu'un professionnel ne se retrouve pas seul dans sa démarche de projet. Ainsi il est préférable de créer un groupe de professionnels volontaires, et dans la mesure du possible, pluridisciplinaires, pour réfléchir et mettre en place un projet. Il s'agit de l'équipe projet.

Les professionnels de ce groupe seront ainsi les référents du projet ; ce sont eux qui sont à l'origine du projet. Le fait d'être en groupe permet d'avoir une réflexion plus approfondie et diversifiée. Les échanges aident à organiser le projet et à y voir plus clair. Dans le cadre d'animation de groupe, les professionnels organisent ainsi le contenu et le planning des séances d'animation, réfléchissent à la conception des groupes de participants, abordent les difficultés et problématiques de certaines personnes en situation de handicap, réfléchissent au choix des supports les plus adaptés. Il s'agit aussi d'un espace pour exprimer ses difficultés, et faire le bilan de chaque accompagnement. Le but de cette réflexion et de ces échanges à plusieurs est également de permettre la pérennisation du projet. Si un ou plusieurs professionnels référents quittent l'établissement, d'autres professionnels de l'équipe projet sont présents pour pérenniser le projet.

Cette équipe projet doit être attentive à ne pas exclure les autres professionnels de l'établissement mais au contraire de leur parler régulièrement du projet et de son avancée, de leur demander s'ils ont observé des changements de comportement de la part des personnes en situation de handicap... D'autres professionnels de l'établissement peuvent bien sûr intégrer l'équipe projet au moment voulu. Il en est de même pour des professionnels nouvellement arrivés. Ceci doit être perçu de façon positive car le regard d'une personne nouvelle, encore extérieure au projet peut permettre de redynamiser le projet.

EN PRATIQUE

L'équipe projet se réunit régulièrement.

Les professionnels peuvent ainsi se rencontrer à l'élaboration du projet sur une période de quelques mois, puis avant et après chaque action.

L'organisation de ces temps de réunion est bien sûr réalisable suite à l'aval de l'équipe de direction de l'établissement.

L'intervention d'un professionnel extérieur permet de favoriser la mise en place d'une équipe projet ; il permet d'organiser des réunions régulières, d'orienter et d'accompagner les professionnels de l'établissement dans leur démarche. Il peut également intervenir en cours de projet pour apporter son avis ou le réajuster. Il peut donner un nouvel élan et un nouveau dynamisme au projet.

A RETENIR

- Ne pas être isolé dans la mise en œuvre d'un projet
 - Créer une équipe projet
- Assurer une bonne cohésion et entente au sein de l'établissement
 - Maintenir des réunions régulièrement

Quel travail avec les parents ?



ELEMENTS DE REponse

La personne en situation de handicap évolue dans un environnement familial très présent et ce même à l'âge adulte. La représentation que l'entourage a de la sexualité de la personne en situation de handicap peut être très erronée (perception d'un enfant asexué, sans désir sexuel). Des questions peuvent alors se poser et être réfléchies en équipe, à savoir : doit-on demander l'autorisation aux parents pour aborder les questions de sexualité (dans le cas d'une personne mineure et d'une personne majeure) ? Doit-on inclure les parents dans le projet ? Si oui sous quelle forme ?

Les parents font partie intégrante de la vie de leur enfant. Même si pour tout parent il n'est pas aisé de parler de sexualité avec son enfant, il apparaît qu'ils ont une place importante, qu'ils ont des inquiétudes, des questionnements, que leur enfant peut les interroger. Un travail triangulaire (professionnels/parents/personnes en situation de handicap) est alors enrichissant et moteur pour un projet sur la thématique de la vie affective et sexuelle.

Aider les parents à déverrouiller leurs réticences, à modifier leur perception de la vie affective et sexuelle de leur enfant, à atténuer leur angoisse, à créer un dialogue parent/enfant, ne peut qu'être bénéfique à l'accompagnement de la personne en situation de handicap.

EN PRATIQUE

Le contact avec les parents peut être établi de différentes façons :

- Adresser un courrier informatif expliquant le contenu et les objectifs du projet et la volonté de l'établissement de réfléchir sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap mental.
- Proposer des rencontres individuelles
Cette thématique peut être abordée lors d'un entretien avec la famille ; il s'agit d'expliquer la position de l'établissement et inviter la famille à exprimer ce qu'elle en pense et écouter leur besoin ou problématique s'il y en a.
- Organiser des rencontres de groupe de parents
Cela peut se faire autour d'un moment convivial : une projection de film avec débat, présenter un travail (exposition par exemple) réalisé par les personnes en situation de handicap mental...

La question peut également être abordée lors d'un conseil de vie social.

L'important est que les parents puissent verbaliser leurs inquiétudes, échanger ensemble et se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls à s'interroger de la sorte.

Il est souvent difficile de mobiliser les parents ; à chaque établissement de trouver un moyen de les convier, de trouver un créneau plus favorable, de profiter de la rentrée ou de la fin de l'année. L'important est que ce soit un moment convivial et agréable dans lequel ils ne se sentent pas jugés.

A RETENIR

- Réfléchir en équipe à l'intégration des parents dans le projet
- Prendre en compte les interrogations et inquiétudes des parents
- Favoriser la rencontre des parents

La définition des objectifs du projet sur la vie affective et sexuelle ?



ELEMENTS DE REPOSE

Suite à l'analyse de situation, ayant permis de dégager des axes prioritaires, vient la phase de l'élaboration des objectifs.

Cette étape est primordiale, elle permet de structurer et donner de la cohérence au projet, de motiver et mobiliser les professionnels, de donner du sens aux actions, de communiquer sur le projet...

Les objectifs expriment le lien entre les éléments repérés dans l'analyse de situation (Cf. Piste de réflexion 3) et les stratégies d'intervention ou d'accompagnement qui seront mises en œuvre.

Un objectif est la formulation d'un but à atteindre et explicite les résultats escomptés du projet. Il existe 3 niveaux d'objectifs :

- L'objectif général, qui porte sur le projet dans son ensemble et traduit l'objectif de santé à atteindre pour une population donnée.
- Les objectifs spécifiques (secondaires ou stratégiques), qui constituent les différents axes pour atteindre l'objectif général.
- Les objectifs opérationnels, qui énumèrent les actions concrètes qui seront menées pour atteindre l'objectif général et les objectifs spécifiques.

Les objectifs doivent être mesurables, réalistes et définis dans le temps et l'espace.

Chaque objectif sera repris pour permettre l'évaluation du projet (Cf. Piste de réflexion 13), pour s'assurer de la qualité, du bon fonctionnement et de la pertinence du projet.

EN PRATIQUE

A la suite de la réalisation de l'état des lieux, l'équipe projet va pouvoir réfléchir aux orientations du projet et donc à l'élaboration des objectifs du projet, en collaboration avec l'équipe encadrante. Ce sont ces objectifs qui permettront aux professionnels de s'assurer de la pertinence de leur projet.

Exemple d'un projet sur la vie affective et sexuelle auprès de personnes en situation de handicap mental :

- Objectif général : favoriser l'accès à l'information sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap mental de l'IME ...
- Objectifs spécifiques :

- Travailler sur les représentations avec les professionnels
- Offrir un espace de parole pour les personnes en situation de handicap mental
- Permettre aux parents d'échanger sur leurs questionnements au sujet de la vie affective et sexuelle de leur enfant en situation de handicap mental
- Objectifs opérationnels :
 - Organiser une sensibilisation à destination des professionnels
 - Mettre en place des ateliers de groupe pour les personnes en situation de handicap mental
 - Programmer des rencontres avec les parents

A la fin du référentiel, dans la partie « Ressources », vous trouverez des exemples de formations à destination des professionnels sur la démarche de projet et la méthodologie de projet ainsi que des ressources documentaires.

A RETENIR

- Élaborer les 3 niveaux d'objectifs :
 - Objectif général
 - Objectifs spécifiques
 - Objectifs opérationnels

La mise en œuvre du projet ?



ELEMENTS DE REPOSE

En fonction de vos objectifs, vous allez pouvoir planifier et mettre en œuvre votre projet : c'est la phase de traduction de vos objectifs en action.

Vous devez alors vous poser plusieurs questions, qui peuvent être organisées en « fiche projet » (vous trouverez un exemple dans la fiche « Démarche projet ») :

- *Pour qui ?*
Quels sont les bénéficiaires du projet ? Quel public sera concerné par le projet ? Vous pouvez indiquer le nom d'un groupe, préciser la tranche d'âge ou constituer une liste de personnes.
- *Comment ?*
Quel type d'activité souhaitez-vous mettre en place ? Des groupes de parole ? Des entretiens individuels ? Organiser une sortie ? Réaliser une exposition ? Il s'agit d'une description de votre projet en termes d'activités et de contenus.
- *Par qui ?*
Quels sont les professionnels qui vont participer au projet ? Internes ou externes à l'établissement.
Vous pouvez définir le rôle de chacun, répartir les tâches, les compétences de chacun.
- *Où ?*
A quel endroit se déroule votre projet ? Au sein de l'établissement ? Dans un autre établissement ? Au centre de planification ?
Vous pouvez préciser davantage le lieu (une salle, lieu de vie...).
- *Quelle durée ?*
Quelles sont les différentes étapes du projet ? Et quand seront-elles planifiées ? Il s'agit d'organiser votre projet dans le temps.
- *Avec quoi ?*
Quelles sont les ressources mises à votre disposition ? Vos besoins humains internes ou externes à votre établissement ? Les partenaires ?
Mais aussi tous les besoins financiers et matériels dont vous aurez besoin.
- *Quelle évaluation ?*
Quels sont les résultats obtenus ? Vos objectifs sont-ils atteints ? Quels ont été les freins et les leviers ? Quelles sont les perspectives pour votre projet ?

La « fiche projet » va ainsi permettre de résumer le projet sur un seul document, qui sera plus facilement consultable par les professionnels de votre établissement ou des partenaires extérieurs.

Avant toute chose, le temps est un élément essentiel : il est indéniable qu'un processus de maturation sur ces questions sensibles est indispensable et que tout le monde ne s'approprie pas ce travail à la même vitesse.

EN PRATIQUE

L'équipe projet élabore « une fiche projet », qui pourra par la suite être validée par l'équipe de direction et consultée par l'équipe encadrante.

A la fin du référentiel, dans la partie « Ressources », vous trouverez des exemples de formations à destination des professionnels sur la démarche de projet et la méthodologie de projet ainsi que des ressources documentaires.

A RETENIR

- A partir des objectifs, élaborer une « fiche projet » claire et synthétique
- Concrétiser le projet

Quelles formes de prise en compte de la vie affective et sexuelle ?



ELEMENTS DE REPONSE

Nous allons tenter de vous apporter quelques idées de prise en compte ou d'accompagnement à la vie affective et sexuelle, bien entendu au-delà de l'inscription d'une dimension affective et sexuelle dans les différents outils d'une institution (projet d'établissement, règlement de fonctionnement et contrat de séjour) ou d'une réflexion en équipe.

Il s'agit là d'interventions directes auprès des personnes en situation de handicap mental.

Chacune des propositions présente des avantages et des limites, mais elles sont toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Ce sont des exemples que chaque professionnel ou établissement peut adapter à son public ou à ses besoins.

Les ateliers d'animation ou les groupes de parole :

Ce sont des ateliers collectifs, dont l'objectif est de permettre aux participants de poser des questions, d'exprimer leurs émotions ou leurs sentiments, d'échanger ou partager leurs expériences, de passer un moment agréable, de libérer la parole, tout cela dans la bonne humeur. Des outils pédagogiques (ou supports) existent et favorisent les échanges de façon ludique (Cf. fiche « Outils pédagogiques »). Ces ateliers peuvent être animés par des professionnels extérieurs à l'établissement.

Les avantages : échanges riches, pertinence des débats, apport de connaissances, réflexion sur les représentations et idées reçues.

Les limites : il peut arriver qu'un participant soit en souffrance et aborde des sujets délicats qui nécessitent un suivi spécifique ou une aide plus soutenue. On note l'importance d'une équipe pluridisciplinaire présente pour prendre en charge cette personne.

Les entretiens individuels :

L'accompagnement individuel peut se faire au jour le jour, en fonction des événements, de la confiance instaurée vis-à-vis d'un professionnel ou bien en suivant un planning régulier de rencontres avec un professionnel (éducateur, psychologue, infirmière, AMP).

Les avantages : pouvoir se focaliser sur les besoins et les problèmes de la personne, l'attention n'est portée que sur elle.

Les inconvénients : peu de confrontation d'idées.

Les visites dans les centres de planification (ou autres lieux ressources) :

Les institutions peuvent organiser des visites en groupe dans les centres de planification ou autres lieux ressources pour rencontrer les professionnels ressources et visualiser le lieu ressource.

La présence d'un professionnel de l'institution est recommandée pour mettre les personnes en situation de handicap en confiance.

C'est également l'occasion pour certains de poser des questions ou de prendre de la documentation.

Les avantages : identification des lieux et professionnels ressources

Les limites : organisation du déplacement en dehors de l'établissement

Les expositions :

Les institutions peuvent afficher une exposition sur la vie affective et sexuelle dans les couloirs, salle collective, lieu de vie pendant une longue durée. Ainsi les personnes peuvent la visualiser à tout moment, faire émerger des questionnements et interroger les professionnels sur certains points.

Les avantages : cette solution peut permettre la prise de conscience de certains sujets ou faire émerger des questionnements.

Les limites : cette technique nécessite des usagers sachant maîtriser la lecture et une bonne compréhension.

L'ensemble de ces propositions semble essentiel à la prise en compte de la vie affective et sexuelle mais elles sont aussi complémentaires et apportent un plus à chaque personne.

EN PRATIQUE

Nous allons nous focaliser sur les ateliers d'animation ou groupes de parole.

Le temps consacré à la préparation et à l'évaluation est très important : auto-formation sur la thématique, se préparer afin de définir la façon dont on va procéder, préparation des outils pédagogiques, analyse de ce qui s'est passé pendant l'atelier, partage avec d'autres professionnels... Nous conseillons le schéma suivant : $\frac{1}{2}$ journée d'atelier = $\frac{1}{2}$ journée de préparation = $\frac{1}{2}$ journée d'évaluation.

Dans la Piste de réflexion 10, nous allons voir comment organiser au mieux la mise en place d'ateliers d'animation ou groupes de parole.

L'animation d'ateliers collectifs peut être déléguée à un ou plusieurs professionnels extérieurs à l'établissement. Ceci n'empêche pas 1 ou 2 professionnels de l'établissement de participer aux ateliers, bien au contraire leur présence est fortement recommandée.

A RETENIR

- A vous de trouver une ou plusieurs propositions qui convient le mieux à vos attentes, besoins, votre public, mais aussi à vos objectifs

Questions d'organisation ?



ELEMENTS DE REPOSE

Mettre en place un atelier d'animation nécessite de se poser plusieurs questions et de prendre en compte plusieurs critères :

- *La constitution du groupe*
On doit tenir compte de l'**âge** (il faut bien sûr tenir compte du développement du corps et s'assurer que l'identification soit possible), de la **maturité** (dans la mesure du possible, on rassemble dans un même groupe des personnes ayant une maturité quasi-similaire), de la **mixité** (pour les premières fois, nous vous conseillons de constituer des groupes non mixtes ; en effet la mixité peut gêner la liberté d'expression ; possibilité de proposer des groupes non-mixtes en prévoyant certains temps mixtes), du **nombre** (pour créer une dynamique de groupe, un minimum de 4 personnes est requis et pour laisser un temps de parole suffisant à chacun un maximum de 10 participants est conseillé), du **choix des participants** (doit-on se baser sur le volontariat ou sur une initiative des professionnels ? Peut-on coupler les deux ? En sachant que l'accord de chaque participant doit être obtenu).
- *Le lieu*
Le choix du lieu est important pour permettre aux participants de se sentir en confiance, de se sentir bien pour pouvoir se confier. Dans l'idéal, choisir un lieu isolé (à l'abri des regards indiscrets), un lieu convivial, un lieu qui soit bien identifié par les participants, penser à la disposition des chaises et/ou des tables.
- *La durée*
En fonction des participants, l'atelier peut durer entre ½ heure et une heure et demie. Au-delà l'attention des participants peut diminuer. L'animateur peut décider d'écourter un atelier s'il sent que l'échange arrive à son terme ou que les participants commencent à se dissiper.
- *La fréquence*
Elle peut être hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle. En espaçant les rencontres (par exemple 2 par mois), on laisse un temps de réflexion aux participants ; ils peuvent ainsi assimiler l'information. De plus les temps qui séparent les ateliers ne doivent pas non plus être trop longs pour ne pas perdre le fil des échanges.

EN PRATIQUE

Tous ces questionnements et critères doivent être réfléchis au sein de l'équipe projet ou lors de réunions institutionnelles. Il n'existe pas de « recette miracle », mais il s'agit de trouver les conditions idéales pour vos usagers.

Cas particuliers :

- Cas de personnes qui ne parlent pas
Les professionnels peuvent s'interroger sur la pertinence de la participation de personnes présentant des troubles de l'expression ou n'ayant pas accès à la parole.
Or ceci ne doit pas être un frein à leur participation à l'atelier d'animation. Les ateliers ne sont pas seulement des lieux où l'on parle mais aussi un moment où l'on écoute. De plus ces personnes peuvent s'exprimer autrement et l'on peut mettre à leur disposition des outils aidant à la communication (images, pictogrammes...).
- Installer un rituel en début de séance
Afin de mettre le groupe en confiance et dans un objectif de faire davantage connaissance, les animateurs peuvent instaurer un rituel à chaque début de séance. Par exemple, il peut s'agir de la météo du jour où chaque personne exprime comment elle se sent aujourd'hui, quelles émotions elle ressent.
- Quel est l'âge minimum requis pour parler de sexualité ?
Aborder la thématique de la vie affective et sexuelle peut être réalisé dès le plus jeune âge. Seule la façon d'animer et les thèmes varieront en fonction de l'âge des participants. Il existe des tranches d'âge : 6/8, 8/10, 11/13, 14/16, 16/18, 18/20 et + de 20 ans. Dans la fiche « Piste de réflexion 11 », nous allons voir les différents thèmes pouvant être abordés sur la thématique de la vie affective et sexuelle.

A RETENIR

- Bien réfléchir aux différents critères pour la constitution des groupes et pour l'organisation des ateliers d'animation.
- Chaque groupe est différent.

Quel contenu choisir ?



ELEMENTS DE REPONSE

Voici quelques exemples de thèmes pouvant être abordés en atelier avec des personnes en situation de handicap mental (tout âge confondu). Il s'agit d'une liste non exhaustive.

La découverte de mon corps

- Le corps des filles / le corps des garçons
- Les différences filles/garçons
- La notion de diversité
- La puberté
- Le cycle féminin
- La conception
- La notion d'intimité (différenciation des espaces : public/privé/intime)
- Se respecter (notion de plaisir, prendre soin de soi)
- L'hygiène

Les autres et moi

- Les différentes relations (amitié/amour)
- Le lien avec les adultes (famille/professionnels)
- Le respect (consentement/violence)
- Être en groupe
- Les règles de vie en société
- Les comportements sociaux
- L'image de soi
- Les nouvelles technologies

Mes émotions

- Estime de soi
- Les différentes émotions
- L'expression des émotions
- L'expression de ses goûts et de ses désirs (j'aime/je n'aime pas et je veux/je ne veux pas)

Ma sexualité

- Le plaisir sexuel
- La masturbation
- La sexualité avec et sans sentiments amoureux

- Les orientations sexuelles
- La séduction
- La santé sexuelle (IST/contraception/hygiène)
- A qui en parler
- Les troubles de la sexualité
- La pornographie

Mon futur

- Être majeur
- Être en couple
- Le désir de grossesse
- La parentalité

Les lois

- La minorité et la majorité
- Les comportements sexuels interdits par la loi
- Les responsabilités
- Les lieux ressources

EN PRATIQUE

Le choix des thèmes se fait en fonction de votre public, de ses attentes, des besoins ; il ne s'agit pas de vouloir tout faire. Ces notions peuvent être abordées à différents âges, sous des formes adaptées.

L'équipe projet peut choisir :

- d'établir un programme avec une progression
- d'avancer pas à pas, tout en préparant la séance à venir (détails du contenu de chaque atelier)

Dans la fiche « Outils pédagogiques », vous trouverez des pistes d'animation et des supports adaptés.

A RETENIR

- Tenir compte des questionnements et besoins pour le choix des thèmes
- Réfléchir au contenu en amont des ateliers

Le rôle de ou des animateur(s) ?



ELEMENTS DE REponse

Le profil de l'animateur

On retrouve principalement des professions liées au médico-social, tel que éducateur, psychologue, infirmier, conseiller conjugal et familial, médecin... Mais cela dépend principalement de ses compétences à animer un groupe, de ses connaissances sur la thématique, de son ouverture d'esprit pour aborder des sujets sur la sexualité et l'intimité.

L'animateur doit aussi avoir une bonne capacité d'adaptation : par rapport au langage, au choix d'outils pédagogiques, au changement de thème, aux comportements...

Les rôles

L'animateur, mais aussi l'équipe projet, doit organiser et préparer les ateliers : réflexion sur les critères (Cf. Piste de réflexion 10), élaborer le contenu et réfléchir aux outils pédagogiques (jeux, supports), faire la communication des ateliers, se préparer psychologiquement (attitude personnelle et institutionnelle à adopter face au groupe).

Au moment de l'animation, le ou les professionnels ne sont pas là pour juger les participants mais ils doivent les amener à la réflexion en les invitant à échanger, ils s'effacent pour laisser les participants s'exprimer ou relancent la discussion, ils peuvent reformuler les propos, réagir quand un participant monopolise la parole, ils analysent les interactions, ils font respecter les règles de fonctionnement du groupe (écouter les autres parler, respecter le positionnement de chacun, ce qui se dit reste au sein du groupe...).

La co-animation

L'animation d'un atelier peut se faire seul ou en binôme. Cependant nous conseillons aux professionnels d'intervenir en binôme.

- Les avantages de la co-animation
Cela facilite l'animation et la compréhension, donne la possibilité de passer le relais à son binôme, l'un anime pendant que l'autre observe et rebondit sur ce qui est dit, offre la possibilité de mixité, de pluridisciplinarité, de compétences complémentaires.
- Les limites de la co-animation
Être au clair sur les représentations, sur le langage, demande davantage de rigueur dans la préparation et l'évaluation.

Deux formules sont possibles : un binôme avec des professionnels issus du même établissement ou bien un binôme professionnel de l'établissement et intervenant extérieur. Certains participants seront plus à l'aise avec un professionnel extérieur par

rapport à la confidentialité ; par contre pour d'autres un certain temps est nécessaire pour établir un climat de confiance.

EN PRATIQUE

Pour obtenir et compléter l'ensemble de ces compétences, l'animateur a à sa disposition des formations de quelques jours. Il s'agit bien d'une réflexion en équipe, chacun ne se sent pas apte à animer un groupe ou à traiter telle ou telle thématique.

Lors d'ateliers avec des intervenants extérieurs, des rencontres sont nécessaires pour préparer l'animation, l'intervenant extérieur doit connaître tout le projet afin de répondre aux objectifs, connaître la composition du groupe, ce que l'on attend de son intervention. L'intervenant extérieur devra exposer ce qu'il a prévu comme contenu et comme outils pédagogiques afin d'être conforté dans ses choix.

A RETENIR

L'animateur doit :

- Se préparer matériellement
- Se préparer psychologiquement
- Réfléchir à la possibilité d'une co-animation

Avez-vous pensé à l'évaluation ?



ELEMENTS DE REponse

L'évaluation est souvent perçue comme la « bête noire » de la démarche de projet. Voici quelques précisions afin de mieux l'appréhender.

- *Qu'est-ce que l'évaluation ?*
L'évaluation est une analyse qui consiste à apprécier le déroulement d'une action ou à en mesurer les effets. C'est un exercice qui permet de prendre du recul sur son projet.
- *Qu'est-ce que ce n'est pas ?*
L'évaluation ne doit pas être perçue comme une sanction ou un contrôle.
- *Quels sont les objectifs de l'évaluation ?*
 - Renforcer la qualité d'un projet
 - Permettre de modifier, réorienter ou mettre fin à un projet
 - S'assurer de la réalisation des objectifs
 - Obtenir des financements

Répondre à la question « est-ce que cela fonctionne ? » ne suffit pas, il faut aussi s'intéresser à « Pourquoi cela fonctionne ? » et « Comment cela fonctionne ? ».
- *Quand réaliser l'évaluation ?*
Elle se construit dès le début du projet. Le recueil des informations commence en effet dès le début du projet. Ensuite l'évaluation peut être réalisée en milieu de projet (pour permettre des réajustements). Enfin un bilan du projet est réalisé.
- *Qu'est-ce qu'on évalue ?*
On distingue trois parties :
 - L'évaluation du processus : évaluer l'élaboration, la mise en œuvre et le déroulement du projet, les moyens et ressources utilisés.
 - L'évaluation de l'action : évaluer les activités mises en œuvre et évaluer la population ciblée.
 - L'évaluation des résultats : évaluer l'atteinte des objectifs et évaluer les retombées du projet, qu'elles soient prévues ou non.
- *Comment recueillir les données de l'évaluation ?*
Plusieurs outils sont à disposition des professionnels : questionnaire de satisfaction, compte rendu de réunion, cahier de bord (permettant de réaliser un calendrier des actions), grille d'observation...
- *Qui réalise ce travail d'évaluation ?*

EN PRATIQUE

Voici quelques exemples de questions pouvant vous servir pour la réalisation de votre évaluation :

- Évaluation du processus : quels sont vos partenaires ? Comment se sont-ils mobilisés ? Avez-vous respecté votre calendrier ? Quels sont les obstacles, freins ou limites à la réalisation du projet ? Quels sont les points forts ?
- Évaluation de l'activité : Types d'activité mise en œuvre (entretien individuel, animation de groupe, visite...) ? Leur nombre ? Leur durée ? Combien de personnes mobilisées ?
- Évaluation des résultats : Vos objectifs sont-ils atteints ? La satisfaction de votre public ? Des partenaires ? Vos observations lors des activités ? Y a-t-il eu des résultats inattendus (impacts) ?

Si vous souhaitez davantage maîtriser ce travail d'évaluation, vous pouvez suivre des formations (Cf. Partie Formations). De plus des professionnels ou des organismes extérieurs peuvent réaliser ce travail d'évaluation.

A RETENIR

- L'évaluation ne doit pas être perçue comme une sanction
- Il existe plusieurs finalités et donc plusieurs façons de s'investir dans ce travail

3^{ème} partie

Ressources



Le principe de « non-discrimination »

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap

- Article 5 : « Les États Parties interdisent toutes les discriminations fondées sur le handicap et garantissent aux personnes handicapées une égale et effective protection juridique contre toute discrimination, quel qu'en soit le fondement. »
- Article 23 : « Les États Parties prennent des mesures efficaces et appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des personnes handicapées dans tout ce qui a trait au mariage, à la famille, à la fonction parentale et aux relations personnelles, sur la base de l'égalité avec les autres. »

La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne

- Article 7 : « Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de ses communications. »
- Article 21 : « Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou conviction, les opinions politiques, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. »

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- Article 2 : « Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. »

Le droit à une vie affective et sexuelle

Le Code Civil

- Article 9 : « Chacun a droit au respect de sa vie privée »

Ce principe emporte deux séries de conséquences :

- Le respect de la vie intime de la personne, avec notamment la liberté dans ses choix et ses comportements

¹ Vie affective et sexuelle des personnes accueillies en institution sociale et médico-sociale, un autre regard. Journée d'étude organisée par l'ADESI, en collaboration avec le CREAI Centre, 2008.

- La garantie de l'exercice des libertés fondamentales, telles que le secret de la vie privée, et donc de sa vie affective

Le Code de l'Action Sociale et des Familles, issu de la loi du 2 janvier 2002

- Article L311-3 : « L'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux (...). 1° Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité (...). »

Le Code de la Santé Publique

- Article L1110-4 al1 : « Toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé ou tout autre organisme participant à la prévention et aux soins a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant. »

La Convention Européenne des droits de l'Homme

- Article 8 : « Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. »

Le Code Pénal

- Article 227-25 : La loi interdit les relations sexuelles, mêmes consenties, entre un mineur de 15 ans et un majeur, ou entre un mineur de 15 à 18 ans et un majeur ayant autorité sur lui ; Il en résulte donc qu'un mineur de plus de 15 ans peut avoir des relations sexuelles consenties avec un majeur, tout comme entre deux mineurs.
- Néanmoins on rappelle que tant que le mineur n'a pas atteint l'âge de 18 ans, les parents continuent à exercer de plein droit l'autorité parentale ; à ce titre ils peuvent encadrer voire interdire certaines relations affectives de leur enfant s'ils démontrent que celles-ci sont contraires à l'intérêt de l'enfant.

Le droit à une vie affective et sexuelle ne peut être effectif pour tout un chacun que si d'autres droits fondamentaux sont eux aussi garantis. Cette affirmation prend un sens tout particulier lorsque la personne est accueillie dans un établissement social ou médico-social.

La préservation de l'intimité

Pour la jurisprudence, l'intimité se décompose en trois droits accessoires : le choix du domicile, la protection du domicile et le respect de l'intimité proprement dite.

1. Le choix du domicile
La chambre dans l'institution d'accueil est le lieu d'intimité par excellence.
2. La protection du domicile
Article 226-4 du Code Pénal : le domicile est inviolable.

3. Le respect de l'intimité

Cela pousse à s'interroger sur des attitudes essentielles : frapper à la porte et attendre l'invitation d'entrer, garnir les portes des chambres de clés, s'interroger sur la fouille des chambres dont on rappellera que seule l'administration pénitentiaire détient ce droit sans intervention préalable du juge d'instruction.

L'accueil de la personne handicapée dans un établissement ou service médico-social a pour effet de mettre ses droits fondamentaux en concurrence avec 2 outils rendus obligatoires par la loi du 2 janvier 2002.

Le Code de l'Action Sociale et des Familles

- Article L311-7 : « Dans chaque établissement et service social ou médico-social, il est élaboré un règlement de fonctionnement qui définit les droits de la personne accueillie et les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de l'établissement ou du service. »
- Article L311-4 al 2 : « Un contrat de séjour est conclu ou un document individuel de prise en charge est élaboré avec la participation de la personne accueillie ou de son représentant légal. Ce contrat ou document définit les objectifs et la nature de la prise en charge ou de l'accompagnement dans le respect des principes déontologiques et éthiques, des recommandations de bonnes pratiques professionnelles et du projet d'établissement ou de service. »

Par ailleurs, sa vie affective et sexuelle est aussi soumise à une dimension médicale particulière.

La contraception

Le Code de Santé Publique

- Article L5134-1 : « Le consentement des titulaires de l'autorité parentale ou, le cas échéant, du représentant légal n'est pas requis pour la prescription, la délivrance ou l'administration de contraceptifs aux personnes mineures. La délivrance et la prise en charge de contraceptifs sont protégées par le secret pour les personnes mineures. »
- Article L1111-4 al5 : « Le consentement du majeur sous tutelle doit être recherché s'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. »
- Article L2212-7 : Si la mineure ne veut pas obtenir l'accord de ses parents, ou si ceux-ci refusent, l'IVG pourra néanmoins être pratiquée, à condition qu'elle soit accompagnée du majeur de son choix qui consentira à l'intervention.

Concernant les adultes handicapés rien n'est prévu dans les textes.

- Article L2113-1 et 2 : interdit la stérilisation à visée contraceptive pour les mineurs, handicapés ou non.
- Article L2123-2 : autorise la stérilisation à visée contraceptive dans des cas très restreints.

Pour conclure

« Le droit à une vie affective et sexuelle est un droit fondamental, reconnu à tous quelle que soit sa situation, sous réserve d'un consentement libre et éclairé et des interdictions posées par la loi.

L'établissement ou service accueillant un mineur ou un majeur ne peut interdire ce droit, ni en compromettre les moyens d'exercice dès lors que la personne l'exerce dans sa sphère intime. Tout au plus, le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour peuvent en aménager l'exercice, sans pour autant conduire la personne à renoncer à ce droit.

Restent néanmoins deux points délicats :

- La réalité du consentement de certaines personnes handicapées
- L'exercice de la vie affective et sexuelle des mineurs dans les institutions, prises entre l'accompagnement à la découverte et l'incertitude du cadre juridique de la sexualité des mineurs »

- Les **CODES** d'Île-de-France (Comités Départementaux d'Education pour la Santé)
CODES 95
2 avenue de la palette 95032 CERGY PONTOISE CEDEX - 01 34 25 14 45 - www.codes95.org
- **CODES 93**
74 rue Marcel Cachin 93017 Bobigny Cedex - 01 48 38 77 01 - www.codes93.org
- **CODES 91**
1 rue Pasteur 91036 EVRY CEDEX - 01.60.79.46.46 - www.codes91.org
- Le **CRIPS** (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida)
14 rue Maublanc 75015 Paris - 01 56 80 33 33 - <http://www.lecrips-idf.net/>
- Le **MFPP** (Mouvement Français pour le Planning Familial)
<http://www.planning-familial.org/>
- Les **Centres de Planification ou d'Education Familiale** (Conseils Généraux)
- Les **PMI** (Protection Maternelle et infantile, Conseils Généraux)
- Le **Mouvement du Nid**
<http://www.mouvementdunid.org/>
- Le **Centre Hubertine Auclert** (Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes)
7 impasse Milord 75018 Paris - 01 75 00 04 40 - <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/>
- Le **CeRHeS** (Centre Ressources Handicaps et Sexualités)
73 ter rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - 09 53 07 34 82 - <http://www.cerhes.org/>

Sites Internet

- On s'exprime : <http://www.onsexprime.fr/>
- Fil santé jeunes, pouvoir en parler : <http://www.filsantejeunes.com/>
- Choisir sa contraception : <http://www.choisirsacontraception.fr/>
- Education sexuelle, 1^{er} site pour les parents sur la sexualité des ados : <http://www.educationsexuelle.com/>
- CréDavis, la sexualité pour tous : <http://www.credavis.fr/>
- Association handiparentalité : <http://www.handiparentalite.org/>

- Formation sur la thématique de la vie affective et sexuelle par le Conseil Général de l'Essonne

Cette formation s'intitule « Comment parler de sexualité avec des jeunes » et s'adresse à tout professionnel travaillant auprès des jeunes. Elle vise à former des "personnes relais" repérées comme telles par des adolescents, pour qu'ils puissent trouver une réponse de proximité à leurs questions liées à la sexualité, acquérir des apports théoriques relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle et créer des réseaux.

Elle se déroule sur 3 journées socle et 3 journées complémentaires, au Domaine de Chamarande (91). Cette formation est financée.

Pour avoir davantage d'informations, vous pouvez contacter Mme CONCY Roberte (RConcy@CG91.FR).

- De nombreux organismes de formation privés ou des associations proposent des formations sur cette thématique. Elles sont payantes mais nous vous conseillons de vous renseigner sur vos droits concernant la formation continue.

Voici une liste non exhaustive d'associations réalisant des formations sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : l'Association Française des Centres de Consultation Conjugale (formation agréée par le Ministère des affaires sociales), le CRIPS, le CeRHeS...

- De plus des colloques ou conférences sont organisés par des associations, par des conseils généraux, par des villes...
Le CeRHeS recense ces évènements sur son site internet.

Cette fiche vous propose une liste non exhaustive d'outils pédagogiques pouvant être utilisés lors d'ateliers d'animation collectifs ou groupes de parole.

Un outil pédagogique est un support à l'animation. Il permet de rendre l'action plus attractive, de renforcer l'accessibilité à l'information et de susciter des échanges. Il existe plusieurs formats d'outils pédagogiques : jeu de plateau (type jeu de l'oie), jeu de cartes, DVD, fiches activités, ouvrage, photos...

Le choix de l'outil doit être réfléchi et l'animateur doit prendre le temps de se l'approprier, de le découvrir.

Les professionnels des CODES d'Île-de-France sont présents pour vous accompagner dans le choix, la découverte et l'utilisation des outils pédagogiques.

Nous vous proposons une sélection d'outils pédagogiques pouvant être utilisés avec des personnes en situation de handicap mental sur la thématique de la vie affective et sexuelle.

- Outils pédagogiques à destination des enfants et adolescents :

Make love. Une éducation sexuelle

Format : ouvrage

Auteur : A.-M Henning ; T. Bremer-Olszewski ; H. Shin

Éditeur : Edition Marabout

Année de publication : 2014

Public cible : adolescents

Mots clés : *contraception/corps/identité/sentiment/sexualité*

Résumé :

Destiné à répondre aux questions des jeunes (à partir de 15 ans) sur la sexualité, il explique l'intime sans tabou, sur un ton décontracté et bienveillant. C'est un guide très explicite mais sans vulgarité, avec des photos qui montrent de vrais couples en action, des schémas, des croquis, des connaissances médicales et scientifiques, des textes qui détaillent des situations bien précises... Il explique de façon très complète, le sexe, l'amour, les sentiments, la première fois, le corps féminin, le corps masculin, l'identité sexuelle, la contraception, les infections sexuellement transmissibles... Le ton très explicite de l'ouvrage, peut aussi en faire un outil particulièrement utile pour aborder la vie affective et sexuelle avec des adolescents ou des adultes en situation de handicap.

Diffusion : en librairies



Le langage des émotions

Format : matériel pédagogique

Auteur : Fédération des centres pluralistes de planning familial (FCPPF)

Éditeur : Fédération des centres pluralistes de planning familial (FCPPF)

Année de publication : 2012

Public cible : enfants

Mots clés : *émotions/sentiments*

Résumé :

Un outil de 60 cartes où chaque émotion est présentée au travers d'un personnage récurrent que nous avons voulu délibérément a-sexué. Tant le corps que le visage s'expriment : Un simple froncement de sourcil, un port de tête, un mouvement de bras ou de jambes ou encore un détail du décor permettent d'identifier l'émotion.

Chaque carte est imprimée recto-verso, un côté au féminin, un côté au masculin, pour souligner l'égalité de genre dans le vécu des émotions.

Les objectifs de l'outil sont de :

- Découvrir le panel des émotions et les mots justes pour les exprimer.
- Favoriser la conscience de soi par la découverte, la compréhension des émotions dans toutes leurs nuances.
- « Se penser en toute honnêteté » c'est-à-dire accepter toutes les émotions sans poser de jugement de valeur (nos limites, nos possibles).
- Développer sa capacité à entendre les émotions et besoins de l'autre (sans pour autant que cela implique de devoir y répondre absolument).
- Découvrir la dimension culturelle et de genre dans l'expression des émotions.
- Prendre conscience de « L'impermanence des êtres et du monde... » : nos émotions nous renseignent sur la nature changeante de notre être en constante évolution et en réaction au monde, lui aussi changeant et évoluant.

Diffusion :

http://www.fcppf.be/cms/outilspeda?page=shop.product_details&flypage=flypage.tpl&product_id=103&category_id=1



Une affaire de grand, des repères pour agir en éducation affective et sexuelle dans les instituts médico-éducatifs

Format : matériel pédagogique

Auteur : IREPS Pays de la Loire

Éditeur : IREPS Pays de la Loire

Année de publication : 2011

Public cible : enfants et adolescents en situation de handicap et professionnels

Mots clés : *handicap/sexualité/intimité*

Résumé :

Ce programme a été conçu à partir d'actions développées pendant cinq années dans des IME de Vendée. Il propose des repères et donne des exemples concrets aux



professionnels qui désirent mettre en place des actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de jeunes déficients intellectuels.

Le guide rappelle tout d'abord les conditions nécessaires au bon déroulement des séances : un contexte favorable, un cadre rassurant, une organisation matérielle.

Les séances proposées abordent ensuite :

- la relation à l'autre et la gestion des conflits,
- l'hygiène et le bien-être corporel,
- la connaissance du corps,
- le respect de l'intimité,
- les bébés : de la conception à la naissance.

Le lecteur pourra se repérer facilement dans le guide, chaque séance étant présentée de la même manière : les objectifs, le matériel nécessaire, le nombre d'animateurs et de participants, la durée, le déroulement, les extensions possibles et des préconisations.

Le guide comprend également une bibliographie, des plateaux de jeu, des pictogrammes et un cd-rom regroupant des illustrations.

Diffusion : www.santepaysdelaloire.com

Parlons-en !

Format : DVD

Auteur : Anthéa

Éditeur : Anthéa

Année de publication : 2011

Public cible : adolescent

Mots clés : *représentation/famille/relations affectives/amis*

Résumé :

Ce triptyque vidéo, destiné tant aux adolescents qu'aux professionnels, est l'aboutissement de trois années de travail partagées avec des enseignants, des spécialistes de l'adolescence (éducateurs spécialisés, pédopsychiatres, psychologues) et des collégiens. A partir d'une enquête réalisée auprès de collégiens de 3ème et de 4ème, trois principaux thèmes sont ressortis comme étant des préoccupations principales dans leur vie quotidienne : la famille (Dvd 1) ; l'amour, l'amitié, les copains (Dvd 2) ; l'école, l'avenir professionnel (Dvd 3). Pour chacun de ces thèmes, le sujet a été traité en trois parties :

- une animation (dessin animé) mettant en scène des personnages confrontés à des situations en lien avec le thème traité. Ces animations, au graphisme jeune mais non enfantin, présentent l'intérêt de ne pas mettre en scène d'acteurs, facilitant ainsi l'identification des adolescents à la situation.
- des témoignages d'adolescents qui réagissent aux séquences d'animations visionnées et répondent aux questions d'un adulte ; ces séquences pourront compléter les animations et enrichir le débat avec les adolescents.
- une intervention d'un pédopsychiatre qui commente les réactions des jeunes et qui apporte des éléments de compréhension des attitudes et manières de penser des adolescents ; cette troisième partie sera adaptée à un travail entre professionnels du milieu socio-éducatif ou lors d'un travail avec des parents.

Diffusion : <http://www.anthea.fr/anthea.html>



Mon corps et moi : le connaître, le respecter, agir.

Format : matériel pédagogique

Auteur : L. Schmitter

Éditeur : Edition Sed

Année de publication : 2010

Public cible : enfants de 2 à 6 ans

Mots clés : *Découverte du corps*

Résumé :

L'objectif de l'outil est de :

- Connaître son visage et ses fonctions, découvrir les capacités motrices et expressives de sa tête,
- Explorer et tester les capacités motrices et expressives de son corps,
- Découvrir son corps et les soins à lui apporter pour bien l'entretenir,
- Comprendre le cycle de la vie humaine, de la naissance à la mort

Les activités proposées lui permettront de s'approprier le langage (expressions du visage...), d'enrichir le champ lexical à propos du corps et d'aborder quelques notions pour en prendre soin (hygiène, alimentation, sommeil...).

Diffusion : <http://www.editions-sed.fr>



Filles/Garçons : questions de respect ?

Format : matériel pédagogique

Auteur : Valorémis

Éditeur : Valorémis

Année de publication : 2010

Public cible : adolescents

Mots clés : *Relations/respect/discriminations*

Résumé :

Ce jeu de cartes, destiné aux jeunes à partir de 12/13 ans, est consacré aux relations Filles/Garçons. Il se veut être un outil de médiation éducatif dont le principe est de favoriser l'émergence des représentations portant sur les relations filles/garçons. Les sujets abordés par les 72 questions ouvertes, tels que le respect, l'autonomie, la singularité, l'identité, permettront aux professionnels investis auprès de la jeunesse d'animer des débats éducatifs et citoyens.

Diffusion : www.valoremis.fr



Ado sexo. Quelles infos ?

Format : matériel pédagogique

Auteur : CODES 03

Éditeur : CODES 03

Année de publication : 2009



Public cible : adolescents - jeunes adultes

Mots clés : *Représentation / Prise de risque / Sexualité / Grossesse / SIDA / Infection sexuellement transmissible / Grossesse de l'adolescente*

Résumé :

Cet outil pédagogique est destiné à transmettre des informations aux adolescents sur la sexualité : contraception, identité et orientation sexuelles, puberté, relations amoureuses, infections sexuellement transmissibles, agressions sexuelles. Il doit aussi permettre d'aborder le respect de soi et des autres, ainsi que la prévention des grossesses non désirées. Réalisé sous forme d'un jeu humoristique, il doit faciliter le dialogue entre adultes et adolescents, et entre adolescents.

Diffusion : <http://www.ireps-auvergne.fr/ado-sexo/>

Cet autre que moi.

Format : DVD

Auteur : BETREMIEUX Bernard

Éditeur : Je.Tu.Il. . . . Création

Année de publication : 2007

Public cible : adolescents

Mots clés : *séviçes sexuel / Violence / Maltraitance / Préadolescent / sexualité/relation*

Résumé :

Ce DVD comprend une partie débats servant de supports aux animations et se compose de 4 fictions :

- "le sentiment amoureux" illustrant l'adolescence dans ce qu'elle présente de plus fondamental, de plus joyeux mais aussi de plus complexe
- "la photo et la rumeur " traitent de la violence ordinaire dans deux contextes différents et permettent d'aborder la notion de responsabilité individuelle et collective dans le cadre de vie courante
- " Victime et coupable" permet de travailler avec les jeunes la notion de victime et de coupable dans le cadre d'une violence sexuelle.

Ce DVD comporte aussi une partie pédagogie destinée aux adultes désireux de s'appropriier le contenu du programme et de mettre en place l'action de prévention.

Diffusion : <http://www.jetuil.asso.fr/index.php?id=programmecqm2>



L'amour en image

Format : photolangage

Auteur : FCPPF

Éditeur : FCPPF

Année de publication : 2006

Public cible : adolescents

Mots clés : *Amour/rerelations/représentations*

Résumé :

Ce photo-langage est un outil d'animation à l'attention des intervenants des milieux éducatifs et socio-culturels. Il reprend une série de photographies sur le thème de l'amour. Un dossier pédagogique accompagne cet outil.

Cet outil aborde différentes formes de l'amour physique, relationnel (hétérosexuel, homosexuel, aux différentes saisons de la vie, maternel, paternel, dans la fratrie, l'amitié, le non amour, ...)

Diffusion :

http://www.fcpcf.be/cms/outilspepa?page=shop.product_details&flypage=flypage.tpl&product_id=24&category_id=1

- Outils pédagogiques à destination des adultes :

La contraception tout SEXplique

Format : exposition

Auteur : MFPPF Isère

Éditeur : MFPPF Isère

Année de publication : 2014

Public cible : jeunes adultes et adultes en situation de handicap

Mots clés : *contraception/IVG/représentation/responsabilité*

Résumé :

Cette exposition informative destinée à un large public, comprend 11 panneaux sur le thème de la contraception partagée : une introduction, les grandes dates, l'appareil génital de l'homme et de la femme, les différentes méthodes de contraception (méthodes hormonales, thermique, barrières, naturelles, stérilisations à visée contraceptive) les oublis et imprévus, l'interruption volontaire de grossesse, le droit à l'avortement : une liberté à défendre et les questions fréquentes. Les objectifs sont de restituer la question de la contraception dans l'histoire de la sexualité, d'améliorer la connaissance de l'appareil génital féminin et masculin, de promouvoir la promotion de la diversité de l'offre contraceptive féminine et masculine existante et l'information sur les développements en cours, de promouvoir l'idée d'une responsabilité et d'une contraception partagée entre les femmes et les hommes, et enfin mettre fin à quelques idées reçues.

Diffusion : <http://isere.planning-familial.org/articles/contraception-tout-sexplique-00319>



Gabrielle

Format : DVD

Auteur : Louise Archambault

Editeur : Louise Archambault

Année de publication : 2014

Public cible : jeunes adultes et adultes en situation de handicap mental

Mots clés : *représentation/sentiment/amour*

Résumé :



Gabrielle et Martin tombent fous amoureux l'un de l'autre. Mais leur entourage ne leur permet pas de vivre cet amour comme ils l'entendent car Gabrielle et Martin ne sont pas tout à fait comme les autres. Déterminés, ils devront affronter les préjugés pour espérer vivre une histoire d'amour qui n'a rien d'ordinaire.

Diffusion : magasins de vente de DVD

Tu veux ou tu peux pas

Format : DVD

Auteur : Foyer de vie le Rex Meulen

Éditeur : Les papillons blancs de Dunkerque

Année de publication : 2013

Public cible : jeunes adultes et adultes en situation de handicap mental

Mots clés : *représentation/sentiment/vécu/famille*

Résumé :

Cet outil est construit autour d'un film de fiction "Tu veux ou tu peux pas" dans lequel les résidents du Foyer de Vie Le Rex Meulen des Papillons Blancs de Dunkerque disent avec leurs propres mots les difficultés et les obstacles qu'ils rencontrent et parallèlement expriment leur envie et besoin d'avoir une vie affective épanouie et épanouissante. Pour permettre le débat et la réflexion, la fiction est accompagnée par un livret pédagogique très complet qui reprend les scènes de la fiction en photos et en questions pour induire des réactions, apporte des explications en facile à lire et à comprendre pour répondre aux questions des personnes déficientes intellectuelles et aborde différents thèmes présentés dans le film sous un angle théorique et conceptuel.

Diffusion : <http://www.nord-pas-de-calais.unapei.org/Affectivite-Sexualite-Handicap-Un>



Tom et Léa

Format : matériel pédagogique

Auteur : Association Anais

Editeur : Association Anais

Année de publication : 2012

Public cible : adultes en situation de handicap mental

Mots clés : *corps / intimité / relation aux autres / bientraitance*

Résumé :

Ce jeu de plateau, à destination des personnes en situation de handicap, simule la vie quotidienne en foyer de vie. En visitant des situations de la vie de tous les jours, en suscitant des rencontres ou événements agréables ou pas, l'outil permet de libérer l'expression des résidents sur leur vécu au sein de l'institution. Chacun a ainsi la possibilité de dire et d'entendre son quotidien (ressentis heureux ou douloureux) et ses histoires de vie. L'objectif de l'outil est, à travers l'expression personnelle des résidents, de favoriser la bientraitance au sein de la structure médico-sociale.

Diffusion : <http://www.anais.asso.fr/actualites.php?news=41>



Des femmes et des hommes, programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales

Format : matériel pédagogique

Auteurs : DELVILLE Jacqueline, MERCIER Michel et MERLIN Carine

Éditeur : Presses Universitaires de Namur

Année de publication : 2000

Public cible : adultes en situation de handicap mental

Mots clés : *Sexualité / Corps / Représentation sociale / Handicap mental*

Résumé :

"Des femmes et des hommes" constitue un programme éducatif destiné aux adolescents et adultes déficients mentaux. Il vise à développer leurs capacités dans le domaine des émotions, des relations, du corps, de la sexualité. Le programme se présente sous la forme d'une mallette pédagogique contenant un manuel d'animation, un dossier d'images et un vidéogramme (onze séquences filmées).

Diffusion : www.librairiewb.com

La longue marche. Programme d'éducation sexuelle pour la personne handicapée mentale

Format : matériel pédagogique

Auteur : TREMBLAY Réjean

Éditeur : CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SEXUALITE

(CIFRES)

Année de publication : 2003

Public cible : déficients intellectuels

Mots clés : *Sentiment / Education sexuelle / Communication / Handicap mental / Sexualité*

Résumé :

Ce matériel pédagogique est destiné aux professionnels travaillant auprès de jeunes et d'adultes handicapés mentaux pour animer un groupe de parole sur la sexualité humaine.

Le kit comprend :

- un alphabet qui est une sorte de langue des signes pour accompagner l'échange, la communication, la découverte de la complexité de la personne handicapée ;
- des cartes émotionnelles pour aider à traduire les émotions ; des photos à thème sur différents sujets de la vie sexuelle (le plaisir, la première fois, le corps...) ;
- un document vidéo intitulé "la longue marche" qui suit sur une année un groupe de jeunes impliqué dans cette démarche.

Il est constitué d'un alphabet de pictogrammes sur un tableau en PVC de 3 mm d'épaisseur (72,5 X 60,5 cm), 7 cartes émotionnelles, 48 photos et 1 DVD "La longue marche".

Outils pédagogiques à destination des professionnels :

Te quiero

Format : DVD

Auteur : Michèle et Bernard Dal Molin

Éditeur : Advita Production

Année de publication : 2011

Public cible : professionnels

Mots clés : amour/sexualité/handicap

Résumé :

L'amour appartient à tous, il s'agit de l'aspiration la plus forte de toute aventure humaine, une quête faite de joie, parfois de souffrance. À quoi tient l'amour des personnes fragilisées physiquement ou psychiquement ? Comment la vie affective et la sexualité des personnes en situation de handicap peut-elle s'épanouir dans les établissements et les services qui les accueillent ? Ce film pose des questions sur le « vivre ensemble », le droit à l'intimité, la mission éducative des professionnels, la place et la responsabilité des familles. Des questions qui doivent nourrir des débats, des interrogations pour faire évoluer et grandir la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Diffusion : <http://www.advita.com/boutique/film.php?id=28>



Vous pouvez également avoir accès à des sites de pictogrammes adaptés à tout public :

<http://www.sclera.be/fr/picto/cat/25>

<http://www.catedu.es/arasaac/index.php>

http://www.cndp.fr/crdp-dijon/spip.php?page=clic_images&id_mot=42&men=t

Plusieurs **sites internet** proposent une base documentaire énumérant les outils pédagogiques :

- Sur les sites internet des CODES.
- IREPS Île-de-France <http://ireps-idf.docressources.fr/opac/>
- Bib bop <http://www.cres-paca.org/bib-bop/>
- Base de données IREPS Pays de la Loire <http://ireps-paysdelaloire.centredoc.fr/opac/?database=irepspd1>
- PIPSA <http://www.pipsa.be/>

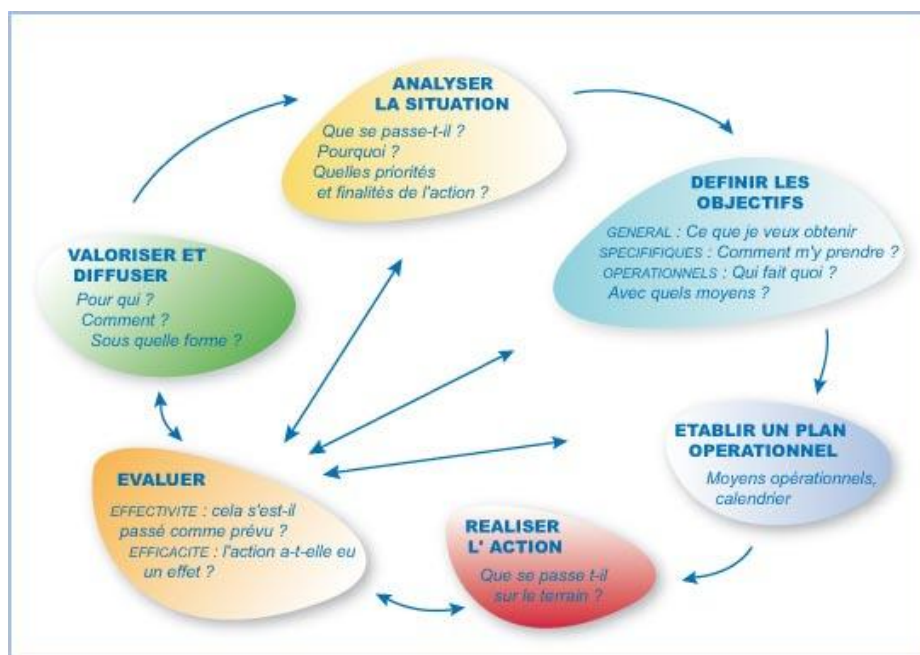
FICHE « LA DEMARCHE PROJET »

La démarche projet c'est tout simplement mettre en œuvre un projet : « une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir » (d'après la norme AFNOR). Ecrire un projet selon une méthodologie revient à dire « savoir ce que vous voulez réellement et précisément faire, pour pouvoir ensuite conduire le chemin qui vous y conduira dans les meilleures conditions ».

Plusieurs raisons peuvent vous inciter à suivre une démarche projet :

- Organiser vos idées de façon structurée
- Gérer davantage votre temps
- Permettre une continuité et une logique de vos actions
- Valoriser votre travail
- Permettre d'obtenir des financements
- Trouver des partenaires
- Fixer un ou plusieurs objectifs et se donner les moyens de les atteindre
- Permettre au projet d'être pérenne
- Permettre à d'autres professionnels de prendre le projet en cours
- Evaluer son projet

Les différentes étapes de la démarche projet sont détaillées dans les fiches « Piste de réflexion » en suivant le schéma ci-dessous.



Le Pôle Régional de Compétences en Education et Promotion de la Santé d'Ile-de-France (PRC EPS/PS)

Ce dispositif régional accompagne les professionnels à la démarche projet sur tout le territoire d'Ile-de-France.

Le Pôle a pour mission d'améliorer la qualité des actions en éducation et promotion de la santé. Les programmes du Pôle permettent aux acteurs locaux de renforcer leurs compétences en matière d'élaboration et gestion de projets par l'appropriation d'outils et de démarches d'interventions validés.

6 associations contribuent au PRC EPS/PS : l'IREPS, le CRIPS, AIDES, l'ANPAA, la Fédération Addiction et l'Institut Renaudot.

Ces accompagnements se réalisent sous différentes formes :

- des formations
- des échanges de pratiques
- des ateliers de découverte d'outils pédagogiques
- des accompagnements méthodologiques

Vous pouvez retrouver le détail de chaque forme d'accompagnement ainsi que le calendrier sur l'année 2015 sur le site internet : <http://www.prc-idf.org/article.php?laref=2>

Les formations indiquées dans les Pistes de réflexion :

- **De la réflexion à l'action** ; pour acquérir les techniques de pilotage d'un projet
- **La démarche d'évaluation** ; pour acquérir les outils nécessaires à une démarche d'élaboration
- **Outils et techniques d'animation en EPS** ; pour acquérir des compétences d'animation à l'aide d'outils pédagogiques

Le dispositif est financé par l'ARS Ile-de-France et l'INPES.

BIBLIOGRAPHIE

▪ Ouvrages

AGTHE-DISERENS Catherine. *Sexualité et handicaps. Entre tout et rien...* St Maurice : Ed. Saint- Augustin, 2013, 230 p.

AGTHE-DISERENS Catherine, DEROUAUX-de DECKER Christiane, VATRE Françoise. *La vie affective et sexuelle du jeune handicapé*, Compte rendu Conférence débat, 2004

BARILLET-LEPLEY Maryline. *Sexualité et handicap : le paradoxe des modèles*, D'Alter à Alius, du Statut d'adulte au statut d'handicapé / préf. de Pierre Nègre, Paris : L'Harmattan, 2001, 161 p.

CAMPAGNA Norbert. *La sexualité des handicapés. Faut-il la tolérer ou aussi l'encourager*, Editions LABOR ET FIDES, 2012, 246 p.

CICCONI Albert, KORFF-SAUSSE Simone, MISSONNIER Sylvain, SALBREUX Roger, SCHELLES Régine. *Handicap, identité sexuée et vie sexuelle / 4ème séminaire interuniversitaire international sur la clinique du handicap (SIICLHA)*, Editions Eres, 2010, 272 p.

ELOUARD Patrick. *L'apprentissage de la sexualité pour les personnes avec autisme et déficience intellectuelle*, Editions AFD, 2010, 117 p.

ELOUARD Patrick. *Autisme et déficience intellectuelle : le droit à la sexualité*, Editions AFD, février 2009, 4 p.

GAYDA Michel. *Les jeunes handicapés autistes. Vie affective et sexuelle*, Paris : L'Harmattan, 2005, 260 p.

GARDOU Charles. *Professionnels auprès des personnes handicapées*, Eres Editions, 2010, 208 p.

GARDOU Charles. *Connaitre le handicap, reconnaitre la personne*, Eres Editions, 2005, 256 p.

GARDOU Charles, POIZAT Denis. *Désingulariser le handicap*, Eres Editions, 2007, 360 p.

GIAMI Alain, HUMBERT Chantal, LAVAL Dominique. *L'ange et la bête. Représentations de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs*, Paris : CTNERHI, 2ème éd., 2001, 127 p.

GIAMI Alain, PY Bruno, TONIOLO Anne-Marie. *Des sexualités et des handicaps. Questions d'intimités*, PUN/Ed. Universitaire de Lorraine, 2013

LETELLIER Luc. *Leur sexualité n'est pas un handicap*, Editions Eres, 2014, 196 p.

MAQUELIN Géraldine. *Intimité, affectivité, sexualité et handicap... Un accompagnement subtil et délicat pour les éducateurs sociaux*, HES-SO Valais, 2009

MATHEI Isabelle, LEBLANC Pierre, HERCK Caroline. *Vivre son affectivité et sa sexualité. Education affective et sexuelle pour adultes handicapés mentaux - un matériel didactique*, Editions Jeunesse et Droit, 2004, 133 p.

NUSS Marcel. *Je veux faire l'amour. Handicap, sexualité, liberté*, Editions Autrement, nov. 2012, 151 p.

NUSS Marcel. *Handicaps et sexualités : Le livre blanc*, Paris : Dunod, 2008, 272 p.

SAINT-AIME Sandra. *Sexualité et handicap : de l'angélisation à l'épanouissement affectif et sexuel*, Toulouse : Ed. Saint-Aimé, 2009, 151 p.

VAGINAY Denis. *Comprendre la sexualité de la personne handicapée mentale. Etat des lieux et perspectives*. 2^{ème} éd., Lyon : Chronique sociale, 2003, 208 p.

VAGINAY Denis. *Une sexualité pour les personnes handicapées. Réalité, utopie ou projet ?*, Chronique sociale, 2014, 352 p.

▪ Articles / revues

ADESI (Association des Directeurs d'Etablissements et Services de l'Indre), CREA Centre. *Vie affective et sexuelle des personnes accueillies en institution sociale et médico-sociale : Un autre regard / Actes de la journée d'étude ADESI-Creai Centre, Déols (36), 27 mars 2008*, Orléans : CREA Centre, 2008, 42 p.

ANCET Pierre et Danièle TOUBERT DUFFORT. *Corps, identité, handicap*, in : La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, n° 50, juillet 2010, pp. 5-162

A.S.P.H. (Association Socialiste de la Personne Handicapée). *Affectivité, sexualité et Handicap : Guide à l'intention des institutions, usagers, parents*, Bruxelles : UNMS, mars 2011, 87 p.

Association Les papillons blancs du Val d'Orge. *Handicap mental, sexualité et institutions*, Actes du colloque, novembre 2003

CCNE (Comité Consultatif National D'éthique). *Avis sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées. Question de l'assistance sexuelle*, Avis n° 118, 4 oct. 2012, 15 p.

CHOSSY Jean-François. *Passer de la prise en charge... à la prise en compte*, rapport au Premier Ministre et au Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, Novembre 2011, Chapitre VII, La vie affective et sexuelle, pp. 104-109.

CICIRIELLO Adriana. *Affectivité, sexualité et handicap. Guide à l'attention des institutions : professionnels, usagers, parents*, 2011

CNCPH (Conseil National Consultatif Des Personnes Handicapées). *Rapport 2010 du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées*. Paris : Documentation Française, mai 2011, Chapitre 8, Vie affective, sexualité et parentalité, pp. 85-89.

CREAI Centre, ORS (Observatoire Régional de la Santé Centre), BINET Clotilde, DUPONT Pierre. *L'accompagnement dans la vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales accueillies en établissements en région Centre*, Orléans : Creai Centre, mars 2010, 138 p.

CREAI Centre. *Vie affective et sexuelle des personnes accueillies en institution sociale et médico-sociale, un autre regard*, mars 2008

CREAI PACA et Corse. *Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : approches théoriques, repères et outils / Actes du colloque CREAI PACA et Corse, Marseille, 15 nov. 2011*, Marseille : CREAI Paca et Corse, juin 2012, 94 p.

CREAI PACA, Ville de Marseille. *Handicaps : si on parlait vie sexuelle ? Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, approches théoriques, repères et outils, Actes de la journée de sensibilisation interrégionale du 4 juin 2013*, 2013

CROCHON François. *Comment accompagner des personnes handicapées*, Union sociale, mars 2011, n°245

DA CRUZ Nathalie, LEOTOING Marion. *Faire une place à la sexualité en établissement*, in : TSA, n° 9, février 2010

DE COLOMBY Patrick, GIAMI Alain. *Relations socio-sexuelles des personnes handicapées vivant en institution / Handicaps – Incapacités - Dépendance, colloque scientifique, Montpellier, 30 nov. 1 déc. 2000*, in : DREES série études, document de travail, n° 16, juillet 2001, pp. 41-58.

DUBUS Pierre. *Vie privée et sexualité des adultes handicapés résidant en établissement médico-social*, in : VST (Vie sociale et traitements), n° 97, 2008/1, pp. 68-74.

CRF (Croix Rouge Française), CASAGRANDE Alice, DEFRESNE Céline. *Regards croisés « la vie affective et sexuelle des personnes handicapées »*, Enquête qualitative, octobre 2010

CRF, CASAGRANDE Alice. « *La vie affective et sexuelle des personnes handicapées* » à l'attention des professionnels des établissements et services Croix-Rouge française, Repères, mars 2011, 16 p.

FAVEREAU Eric, GENTHIALON Anne-Claire. *Handicapés : du sexe pour tous*, in : Libération, vendredi 8 mars 2013, pp. 4-6.

FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée au Handicap). *Handicaps et sexualité*, Editions H, 2013

FPS (Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes). *Guide Sexualité et Handicap. À l'attention des animateurs et animatrices de Centres de Planning Familial*, Bruxelles : FPS, sept. 2011, 47 p.

GIAMI Alain. *Sexualité et institution*, in : Handicap, Revue de Sciences Humaines et Sociales, n° 83, juillet-sept. 1999, 114 p.

Handicap international, WAREMBOURG Sheila. *Accompagnement à la vie affective et sexuelle : guide pratique pour l'animation des groupes de parole*, Lyon : Handicap International, mai 2007, 105 p.

MARC Isabelle et Marie ANAUT. *Liberté et responsabilité dans la vie affective, familiale et sexuelle en situation de handicap*, in : Reliance, n° 18, 2005/4, pp. 35-117.

MERCIER Michel, GASCON Hubert, BAZIER Geneviève. *Vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes déficientes mentales : Accompagnements, interventions et programmes éducatifs, 7e congrès de l'AIRHM, Centre Handicap et Santé, Namur*, Namur : PU de Namur, 2006, 414 p.

MIGNOT Sandra. *Protéger l'intime : la prise en compte de la vie affective dans un foyer pour adultes handicapés*, in : ASH, n° 2699, 4 mars 2011, pp. 38-41.

Promosanté handicap. *Préconisations pour le développement de programmes de promotion de la santé en IME*, Livre blanc, IREPS Picardie, fév 2011

LAPRIE Bruno, MINANA Brice. *Prendre en compte la sexualité des usagers*, in : Directions, hors- série n° 9, déc. 2012, 128 p.

SANTÉ SEXUELLE Suisse. *Recommandations pour une éducation à la santé sexuelle des personnes en situation-s de handicap-s / coll. de SEHP Sexualité et handicaps pluriels*, Lausanne : Santé sexuelle, mai 2012, 12 p.

VAGINAY Denis. *Sexualité et handicap : un défi social / dossier* « « *Regards sur le handicap* », in : Le Journal des Psychologues, n° 304, février 2013, pp. 38-44.

- **Exemples de chartes**

ADAPEI Drôme. *Prendre en compte la vie affective des personnes handicapées, Projet associatif 2008/2015*

Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées et Service bruxellois francophone des personnes handicapées. *Une charte pour agir : aspects juridiques ou « La vie affective et sexuelle des personnes handicapées : droits, responsabilités et respect de la vie privée », 2005*

APAJH. *Charte déontologique « Amour et sexualité à l'APAJH », 2013*

AUTISME ALSACE. *Charte de la vie amoureuse, L'accompagnement de la vie amoureuse (charte élaborée pour les personnes handicapées lors des journées d'études du Sonnenhof relatives à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées), 06 et 07 mai 1999*

Collectif d'associations. *Amour, sexualité et handicap. Charte. Cadres éthique et juridique*, Genève : INSOS, oct. 2012, 30 p.

Entraide Universitaire. *Commission éthique, Charte associative, Droit à la sexualité, droit à une vie affective, droit à la procréation, 2007*

Fondation officielle de la jeunesse. *Accompagnement à la vie affective, sexuelle et relationnelle, Charte Cadre éthique et juridique*, Genève, 2012

L'Espoir, association de parents d'enfants déficients. *Charte pour la reconnaissance et l'accompagnement de la vie affective de la personne handicapée, 2006*

REMERCIEMENTS

Ce document a été réalisé par le CODES91, mandaté par l'IREPS Île-de-France :

Pauline RODRIGUEZ, chargée de projets, CODES 91

Claude GIORDANELLA, sexologue, directrice du CODES 91

Merci à Véronique BLOUET (responsable cellule éducation santé du Conseil Général du Val d'Oise), Yannick BOULET (directeur général d'Entraide Universitaire), Agnès FRANCCART et Fanny LEBLANC (directrice adjointe et psychologue foyer les Roseaux 91), Adra AMROUNI et Judith BOURGEOIS (directrice et directrice adjointe foyer Barbanègre 75), Lucie NAYAK (sociologue), Paola ABURTO BROM (psychologue), Marie Charlotte COOK (psychologue MAS 94), Véronique LeRalle (coordinatrice CDCESS 91)

... pour leur contribution.

Merci à l'IMPro de Vayres sur Essonne, au foyer d'hébergement Les roseaux à Epinay sur Orge, au SHAVS d'Arpajon, à l'IEM Madeleine Fockenberghé de Gonesse, IME Norbert DANA de Paris,

... pour leur expertise.